

## **AVIS PUBLIC**

---

### ***DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION***

---

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois;

Que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2022 a été déposé à mon bureau en date du 16 février 2022;

Que nous avons procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus;

Que les 3 versements du compte de taxes soient payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement, soit le 31 mars (en raison des jours de grâce accordés par le conseil), le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> septembre 2022;

Donné à Saint-Étienne-de-Beauharnois ce 6<sup>e</sup> jour d'avril 2022.

---

Isabelle Dion,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### ***CERTIFICAT DE PUBLICATION***

---

Je soussignée Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 6 avril 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 avril 2022.

---

Isabelle Dion,  
Directrice générale et greffière-trésorière